



Pour une réelle qualité du cadre de vie.

H.Q.E.[®]

la Haute Qualité Environnementale

Lycée de Calais (réalisé avec des produits Girpi)

sommaire

HQE [®] : Définition	2
HQE [®] : Label ou certification ?	3
HQE [®] . Un investissement à récupérer	3
Des objectifs bien ciblés	4
Les enjeux HQE [®] pour 2010	4
Une affaire rentable	5
Les réponses GIRPI	6
Des objectifs bien ciblés	6-7
Corrosion et bruit, ennemis de la HQE [®]	8
GIRPI intègre l'environnement	9
HQE [®] la méthode gagnante	10
HQE [®] des exemples concrets	11
Ecole Nicolas Hulot	12

édito...

Pour une construction durable

Trois lettres. Trois simples lettres... mais qui recouvrent en réalité un formidable défi pour l'avenir du bâtiment. Un défi, une promesse aussi. Puisqu'il s'agit essentiellement d'intégration et de programmation qualitative du bâti de demain. Et cela bien sûr, tout au long des différentes phases de sa vie : conception, réalisation, exploitation et déconstruction.

En vérité, plus qu'un projet à long terme, c'est assurément un nouveau concept global de construction pour une nouvelle architecture, qui se trouve de

facto, déjà en application pratique.

Un concept d'actualité, avec pour maîtres mots protection et respect.

Protection de l'environnement par la maîtrise des impacts à tous les niveaux.

Respect de règles élémentaires pour une qualité du bâti, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et tout naturellement du cadre de vie qui en dépend.

Si ce nouveau numéro de "GIRPI INFOS" est consacré à la HQE[®], c'est précisément parce que GIRPI a parfaitement intégré depuis longtemps l'Environnement dans sa stratégie d'entreprise et la construction durable.

Plus qu'une politique, c'est plutôt une véritable philosophie d'entreprise servie quotidiennement par un engagement totalement responsable :

- respect des exigences environnementales
- participation à la promotion de nouvelles techniques et de nouveaux produits
- contribution au développement d'attitudes responsables
- amélioration des performances environnementales
- mise à disposition de produits fiables et pérennes

HQE[®]: une vaste ambition dans laquelle GIRPI s'investit pleinement, notamment par son unité de production de Harfleur certifiée ISO 14 001.

La Haute Qualité Environnementale :

Le bâtiment est le secteur économique qui utilise le plus de ressources en matières et en énergies. Face aux pollutions, déperditions et gaspillages de toutes sortes, la HQE®, propose enfin une solution efficace et concrète.*

Pour le bâtiment, une nouvelle étape importante dans l'évolution qualitative du cadre de vie.

H.Q.E.® . définition**

La protection de l'environnement est devenue un enjeu majeur pour l'avenir de notre planète. Une prise de conscience mondiale s'est produite, avec, pour conséquence la mobilisation de professionnels et la mise en œuvre de moyens et de règles.

La HQE® est une de ces règles spécifiques concernant tout particulièrement le bâtiment.

Le thème essentiel de cette démarche collective vise à améliorer la qualité environnementale des bâtiments qui consiste à maîtriser les impacts sur l'environnement extérieur, et à créer un environnement intérieur sain et confortable.

La HQE® est donc une pratique simple qui se généralise progressivement, pour répondre aux nouveaux impératifs d'économies d'énergies, de réduction de la pollution, d'amélioration de la qualité et d'optimisation du confort.

* le secteur du bâtiment consomme : • 50% des ressources naturelles • 40% de l'énergie • 16% de l'eau, d'où l'importance de son impact sur l'économie et l'environnement (source ADEME).

** HQE® est une marque déposée dont l'association HQE® détient la licence exclusive pour la France.



LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE, POUR QUOI FAIRE ?

HQE®

Les attentes des utilisateurs finaux en matière de respect de l'environnement et de prise en compte des risques sanitaires sont désormais des éléments à considérer au même titre que le confort ou le coût des bâtiments.

La démarche de gestion des projets constructifs visant à obtenir une meilleure qualité environnementale des bâtiments, constitue une première réponse aux attentes.

H.Q.E.[®]

label ou certification ?

Ni l'un, ni l'autre. A ce jour la HQE[®] est une démarche promue par l'association HQE[®].

On peut néanmoins penser qu'à terme, la HQE[®] deviendra un label certifiant des opérations prenant en compte la politique environnementale des ouvrages réalisés.

Dans ce but, l'association HQE[®] va demander à l'AFNOR CERTIFICATION, de mettre en place une telle certification.

Dans ce cadre, l'ADEME apporte son soutien financier en vue de tester cette certification tertiaire HQE[®] à venir au travers d'une vingtaine d'opérations dans le domaine du tertiaire.

L'association HQE[®] agit pour que des référentiels à caractère normatif soient en place à l'horizon 2004.



UN INVESTISSEMENT À RÉCUPÉRER DANS LE TEMPS

L'objectif premier de la démarche HQE[®] est d'améliorer notablement la qualité de construction et d'usage des bâtiments d'un point de vue environnemental, sans toutefois négliger les aspects économiques et sociaux.

Par des investissements judicieux permettant d'importantes économies en matière d'exploitation et par une plus grande rigueur et une meilleure préparation de chaque phase du projet, la "démarche HQE[®]" offre des avantages qui sont autant d'enjeux pour le bâtiment du 3^{ème} millénaire :

Ainsi à terme :

- **Réduction des coûts**
- **Valorisation du projet**
- **Meilleure qualité d'usage dans la durée**

Pour de tels résultats, la HQE[®] se fonde sur des règles de simple bon sens, dans lesquelles les produits des différentes gammes exclusives GIRPI, de par leur nature et leur méthode de mise en œuvre, s'inscrivent tout naturellement.

Les programmes HQE[®] ayant un caractère indiscutable d'exemplarité, il y a bien pour tous les acteurs du secteur construction, un enjeu important.

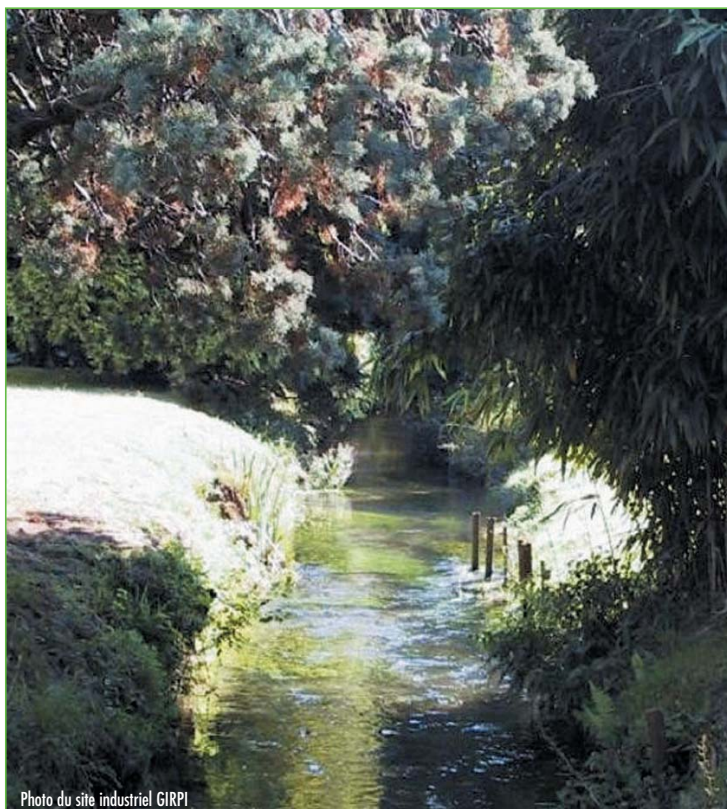


Photo du site industriel GIRPI

La Haute Qualité Environnementale : une

UNE AFFAIRE RENTABLE

L'ARENE (Agence Régionale de l'Environnement et des nouvelles énergies Ile-de-France) accompagne la région Ile-de-France depuis 4 ans dans la rénovation et la construction HQE® d'ouvrages tertiaires.

Elle a souhaité connaître les impacts potentiels d'une diffusion de cette démarche HQE® à l'ensemble des constructions neuves et anciennes d'ici l'an 2010.

• **Globalement les opérations HQE® peuvent provoquer de 25 à 60% d'économies d'énergie grâce à :**

- la conception judicieuse des bâtiments
- des technologies de constructions performantes
- l'utilisation des énergies renouvelables
- des équipements performants
- des modes efficaces de gestion de l'énergie

• **Elles peuvent aussi générer 25 à 50% d'économies en eau potable grâce à :**

- des actions de réduction des fuites (comptage par section de réseau, surveillance accrue)
- des actions sur les installations (contrats d'entretien, réduction de pression, mitigeurs, économiseurs d'eau, etc)

• **Le potentiel d'économies** par la généralisation de la démarche HQE® pour tout bâtiment neuf ou réhabilité en 2010 devra se traduire ainsi en moyenne :

- 30% d'économies d'énergie dans le résidentiel et le tertiaire
- 40% de l'objectif de réduction des gaz à effet de serre

• **Le coût d'un "bâtiment HQE®" peut être effectivement supérieur de 5 à 15% environ**, par rapport à un coût habituel. Ceci pour l'immédiat. Mais il faut prendre en compte l'amortissement sur 3 à 5 ans, et surtout les réelles économies sur les frais de fonctionnement et la longévité accrue des réalisations.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, la rentabilité d'un programme HQE® n'est plus à démontrer. Elle s'impose d'elle-même.



MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL : des mesures concrètes

Bon sens, pragmatisme et simplicité président à la définition de suggestions et de mesures élémentaires qui structurent la démarche HQE®.

Le management environnemental est le véritable moteur pour la mise en action efficace de la démarche HQE®.

- Stimuler d'emblée la concertation entre tous les intervenants
- S'assurer que les questions environnementales sont posées au bon moment
- Adapter les solutions techniques aux spécificités de l'opération
- Hiérarchiser les cibles en fonction des contraintes

UN SACRÉ BAIL

Savez-vous que 80%* de notre temps de vie se passe à l'intérieur d'un bâtiment (logement, bureaux, ateliers) ?

D'où un besoin croissant de protection de notre environnement direct. Il y a donc obligation pour la nouvelle construction d'intégrer les composantes confort et santé à tout projet. Notre qualité de vie dépend tout autant de la qualité du cadre de vie en habitat qu'en lieux de travail.



* source ARENE

démarche globale appliquée à la construction

DES OBJECTIFS BIEN CIBLÉS

Environnement extérieur ou environnement intérieur, les 14 "cibles" de la qualité environnementale des bâtiments sont d'une logique incontournable.

EXTERIEUR

Maîtrise des impacts sur l'environnement

• ECO-CONSTRUCTION

- 1 - relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat
- 2 - choix intégré des produits et des matériaux de construction
- 3 - chantier à faible nuisance

• ECO-GESTION

- 4 - gestion de l'énergie
- 5 - gestion de l'eau
- 6 - gestion des déchets d'activité
- 7 - gestion de l'entretien et de la maintenance

INTERIEUR

Créer un environnement satisfaisant

• CONFORT

- 8 - confort hygrométrique
- 9 - confort acoustique
- 10 - confort visuel
- 11 - confort olfactif

• SANTÉ

- 12 - conditions sanitaires des espaces
- 13 - qualité de l'air
- 14 - qualité de l'eau

En résumé, la démarche HQE® s'appuie sur deux thèmes forts :

- **le SME (Système de Management Environnemental)**
- **14 cibles de la qualité environnementale qu'il convient de hiérarchiser en fonction des chantiers et des choix à faire eu égard aux contraintes des projets.**

La prise en compte de l'environnement dans le domaine du bâtiment n'est pas simple.

Il s'agit dans la démarche d'un choix multicritères et non pas uniquement fondé sur un seul critère.

C'est au maître d'ouvrage de hiérarchiser certaines de ces cibles en fonction de ses priorités et de ses contraintes.

LE CHOIX DES PRODUITS DE CONSTRUCTION DANS LA DÉMARCHE HQE® (d'après document Association HQE®)

A ce jour il n'existe pas de liste de produits "HQE®" et il paraît difficile qu'une telle liste puisse exister un jour.

Tous les produits de construction ont des caractéristiques environnementales et sanitaires différentes, tout comme le sont leurs caractéristiques techniques et économiques. Il appartient aux intervenants du monde du bâtiment de choisir les produits de construction dont les caractéristiques techniques, économiques, environnementales et sanitaires permettent de satisfaire cette démarche HQE®.

Il n'existe pas et il n'existera pas de label pour les produits.

Il est à noter (et cela est nouveau) que pour choisir les produits conformes à cette démarche, il est important que les fabricants de produits de construction fournissent les caractéristiques environnementales et sanitaires de leurs produits comme ils l'ont fait pour les caractéristiques techniques.

Pour que la prise en compte de ces critères environnementaux et sanitaires dans le choix des produits, se fasse de façon impartiale et objective, il est indispensable que les informations s'y rapportant répondent à un même référentiel.

Ce référentiel consensuel a été élaboré au sein de l'AFNOR. La norme expérimentale (XPP 01-010) a été publiée (avril 2002). Les premières fiches de caractéristiques environnementales et sanitaires établies par les industriels de la construction selon ce référentiel sont disponibles.

Ainsi, cette base informationnelle normalisée permet de déterminer aussi correctement que possible la participation de différents produits de construction à la qualité environnementale des projets de construction ou d'adaptation des bâtiments. Le choix de produits pour un projet peut alors être effectué selon une critèresologie conforme à la définition exigentielle de la qualité environnementale des bâtiments, structurée en 14 cibles (les cibles d'écoconstruction dont la cible "Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction", les cibles d'écogestion, les cibles de confort et les cibles de santé).

les réponses de GIRPI...

POURQUOI ET COMMENT LES PRODUITS GIRPI S'INTÈGRENT PARFAITEMENT DANS LA DÉMARCHE HQE®

Sur les 14 "objectifs-cibles" du programme HQE®, 9 objectifs cibles au moins concernent directement les produits des gammes exclusives GIRPI :

A chacun de ces 9 critères, GIRPI apporte des réponses concrètes, sincères et constructives.

Devançant les demandes, GIRPI travaille à la rédaction de la fiche "caractéristiques environnementales et sanitaires des canalisations" selon la norme expérimentale XP 01-010 pour l'ensemble de ses produits.



HTA® en CPVC
pour le transport d'eau chaude et froide sanitaire



KRYOCLIM® en HPF
pour le transport des fluides glacés et de la climatisation



FRIAPHON®
pour l'évacuation acoustique des eaux usées et eaux pluviales.

DES OBJECTIFS BIEN CIBLÉS

GIRPI apporte sa contribution aux 9 cibles qui sont concernées par les domaines d'application de ses produits.

Il est à noter que les cibles 1, 8, 11, 12, 13 ne sont pas concernées par notre activité.

OBJECTIF CIBLE 2

CHOIX INTÉGRÉ DES PROCÉDÉS ET PRODUITS DE CONSTRUCTION

◆ les pressions en fonction des températures indiquées dans les documents GIRPI sont déterminées pour une durée d'utilisation de 50 ans en service continu.

Ces pressions de service tiennent compte d'un coefficient de sécurité de 2,5 à 50 ans. (exigences conformément à l'ATEC délivré par le C.S.T.B.).

◆ choix des procédés de construction

La mise en œuvre des produits GIRPI ne nécessite aucune énergie. L'assemblage des canalisations se fait par une soudure chimique à froid (à l'aide d'un polymère de soudure).

Solution simple et pérenne, garantissant une parfaite étanchéité. Emission de COV limitée à l'étape de mise en œuvre. La préconisation d'une large aération pendant les collages suffit à garantir que les poseurs ne seront pas exposés à des concentrations en pointe dépassant les limites autorisées.

OBJECTIF CIBLE 3

CHANTIER A FAIBLES NUISANCES

HYGIÈNE ET RAPIDITÉ DU CHANTIER

- ◆ outillage limité à des outils de coupe et de chanfreinage : pas de graisse, pas de filière, pas de cintreuse
- ◆ outillage non dangereux
- ◆ conditions de travail moins pénibles (un tube de HTA de 4 m, ø 110 mm, pèse environ 18 kg, en métal, le même tube pèse 100 kg)

SÉCURITÉ INCENDIE DANS LES ERP (Etablissements Reçevant du Public)

- ◆ pas de présence de flamme pour la mise en œuvre des produits sur le chantier
- ◆ pas de nécessité de permis feu ou d'assurance spéciale
- ◆ les systèmes GIRPI sont ininflammables. Ils détiennent un PV de classement au feu M1 délivré par le CSTB.
- ◆ le pouvoir calorifique du matériau CPVC n'est que de 20 mJ/kg

HQE : les réponses de GIRPI...

OBJECTIF CIBLE 4

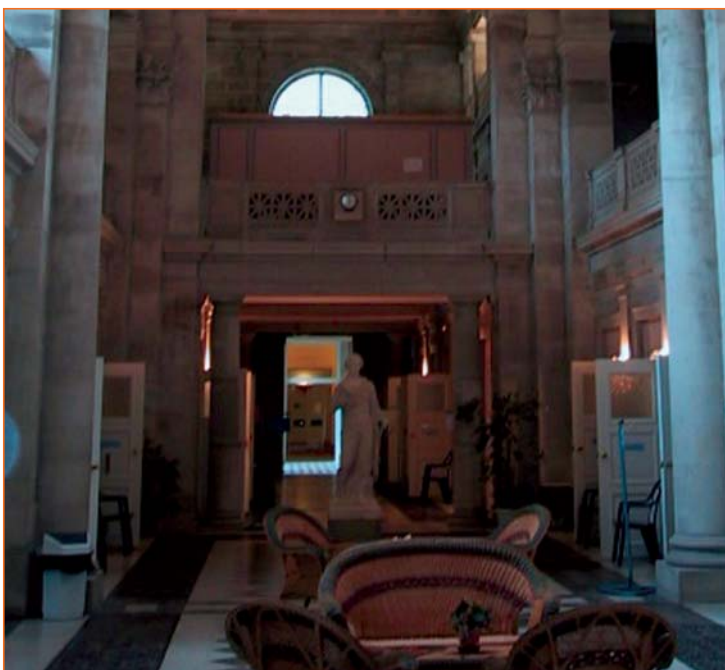
GESTION DE L'ÉNERGIE

- ◆ Réduction des besoins énergétiques et recours aux énergies renouvelables
 - le PVC, le PVC-C et le HPF avec lesquels sont fabriqués les produits des gammes exclusives GIRPI sont des matières très économes en énergie, lors de leurs productions.
- ◆ La déperdition thermique d'une canalisation CPVC non isolée est inférieure à celles des matériaux métalliques : jusqu'à 40%

OBJECTIF CIBLE 5

GESTION DE L'EAU

- ◆ Gestion de l'eau potable
 - économie d'eau potable, car moins d'attente au point de puisage ECS
 - sûreté des réseaux : aucun risque lié à la corrosion, car pas de corrosion
 - étanchéité parfaite



OBJECTIF CIBLE 6

GESTION DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS

- ◆ Recyclage des canalisations
 - Vinyl 2010 : des engagements sur 10 ans (250 millions d'€) de la part de l'industrie européenne du PVC pour réduire les impacts environnementaux des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie. Dans ce cadre le Syndicat des Tubes et Raccords PVC met actuellement en place des opérations pilotes afin de recycler les canalisations en fin de vie et les déchets de chantiers.

OBJECTIF CIBLE 7

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

- ◆ Optimiser les besoins de maintenance
 - De par leur nature même, les produits GIRPI ne nécessitent aucun entretien et aucune énergie lors de leur mise en œuvre
 - La maintenance sur les réseaux est réduite au minimum, puisqu'ils sont insensibles à la corrosion
 - Le Kryoclim® est parfaitement compatible avec les frigoporteurs, produits qui sont considérés comme sans effet sur la couche d'ozone et ne contribuent pas à l'effet de serre.

OBJECTIF CIBLE 9

CONFORT ACOUSTIQUE

- ◆ Avec le système FRIAPHON®, GIRPI développe un ensemble de canalisations acoustiques permettant de répondre aux exigences de la Nouvelle Réglementation Acoustique (<30 dBA), mais aussi aux 3 derniers arrêtés (25 avril 2003) du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable pour les établissements de santé, d'enseignement et dans les hôtels. Il s'agit d'une nouvelle exigence permettant de contribuer au bien-être des usagers.

OBJECTIF CIBLE 10

CONFORT VISUEL

- ◆ Avec le système KRYOCLIM®, la condensation est moindre comparée à celle des produits métalliques. Le système d'assemblage par polymérisation à froid garantit une parfaite étanchéité. Dès lors, les risques de fuites et de condensation sont moindres et de ce fait les taches observables dans les faux plafonds ne sont plus d'actualité.

OBJECTIF CIBLE 14

QUALITÉ DE L'EAU

- ◆ Maintien de la qualité de l'eau potable, dans le bâtiment.
 - Dans un environnement de plus en plus menacé, l'eau élément essentiel de la vie est un enjeu capital et la préservation de la qualité de l'eau devient une priorité absolue. La qualité de l'eau dépend aussi de la qualité des réseaux. Par sa neutralité, son inertie chimique, et sa résistance à tous les types d'agressions, le HTA® a fait la preuve depuis des années de son efficacité pour préserver et garantir la qualité de l'eau.

Bruit et corrosion, ennemis de la H.Q.E.[®]

L'ACOUSTIQUE DANS LE BÂTIMENT

A ce jour, les techniques d'isolation contre les bruits extérieurs sont maîtrisées. Néanmoins, cette bonne isolation externe fait ressortir les bruits internes.

La lutte contre le bruit interne devient un enjeu important dans les réalisations neuves et les rénovations.

Les bruits des installations sanitaires sont générés par les appareils eux-mêmes ou par leur utilisation, puis transmis par voie aérienne ou par éléments de structure sur lesquels ils sont fixés.

Les moyens pour répondre aux exigences acoustiques

Dans la plupart des cas, les nuisances acoustiques concernant les canalisations d'eau proviennent :

- de la conception architecturale,
- d'un isolement acoustique défaillant des parois,
- du non respect des règles de l'art pour la mise en œuvre des canalisations,
- du choix du matériau des canalisations.

Les bruits provenant des canalisations sont essentiellement dus aux :

- bruits de chute dans les canalisations verticales
- bruits d'impact aux changements de direction entre les tronçons horizontaux et les colonnes verticales.

Pour lutter efficacement contre le bruit, il faut dès lors traiter le problème à la source, c'est à dire utiliser des canalisations ayant un niveau de puissance acoustique (L_w) le plus faible possible, permettant ainsi de pouvoir respecter la nouvelle réglementation acoustique (<30 dBA).

Corrosion et tartre, un fléau pour les conduites.

Devant les exigences et obligations sanitaires, il apparaît que la sécurité des réseaux passe par une bonne conception des installations et la maintenance rigoureuse de celles-ci, répondant ainsi parfaitement aux nouveaux impératifs à respecter en matière de santé.

En matière de développement de bactéries, le risque zéro n'existe pas.

Cependant, la bonne conception du réseau et le bon choix des matériaux constituant le réseau (matériau limitant la corrosion et le tartre) permettent de limiter dès le départ, les risques de prolifération des bactéries dans les circuits. La mise en place de ces actions préventives limite, voire supprime la nécessité de réaliser des interventions curatives ponctuelles sur le réseau (telles que chocs thermiques ou chlorés), ces interventions ne garantissant pas une réduction de la contamination sur le long terme.

Par sa neutralité, son inertie et sa résistance à tous les types d'agressions, le HTA[®] a fait la preuve depuis des années de son efficacité pour préserver et garantir la qualité de l'eau.

On mesure maintenant combien de dommages dus au calcaire et à la corrosion notamment, auraient pu être évités avec des matériaux adaptés.



"les fuites de canalisations en cuivre dues à la corrosion constituent le principal fléau des réseaux d'eau : elles représentent près de la moitié des désordres"

Site de l'observatoire de la qualité de la construction :
www-qualiteconstruction.com

Le système FRIAPHON[®] de GIRPI



Le système FRIAPHON[®] est un système d'évacuation avec isolation phonique intégrée.

Le système FRIAPHON[®] est une gamme complète du DN50 au DN150 pour l'évacuation isophonique des eaux usées, vannes et pluviales.

Dans la lutte contre les bruits intérieurs, le FRIAPHON[®] trouve son application dans :

- la réhabilitation de logements type HLM
- les logements neufs

- hôtels, établissements dans lesquels la notion d'acoustique est prédominante.

Au niveau de la mise en œuvre, le FRIAPHON[®] est facile à transporter (un tube de 3 mètres pèse 8 kg). Il permet un travail rapide, propre et silencieux.

Il est classé M1 (inflammable ce qui est particulièrement important dans la réglementation actuelle dans les ERP).

Des pièces spécifiques permettent de limiter les émissions sonores

(manchons triple joints, colliers isophoniques pour le supportage des canalisations).

Toute une série d'essais réalisés au CSTB de Grenoble⁽¹⁾, conforme aux conditions imposées dans la norme prEN 14366, donne les performances suivant différents types de gaines. Ces essais montrent que le système FRIAPHON[®] atténue les bruits aériens et solidiens.

(1) : Dossier des résultats CSTB "bruits aérien et structural rayonnés par un conduit d'évacuation d'eau en Friaphon" disponible sur demande.

GIRPI intègre l'environnement...

La volonté de GIRPI d'intégrer l'environnement dans sa stratégie d'entreprise s'inscrit dans le cadre du développement durable : usine certifiée ISO 14001.

Chez GIRPI, les déchets de matières

plastiques provenant de la production sont recyclés en interne après broyage.

De plus, GIRPI a recyclé en 3 ans plus de 220 tonnes de déchets plastiques en provenance d'autres filières.

D'autre part, dans le cadre de la certification ISO 14001, GIRPI a élaboré un management environnemental efficace :

Tri des déchets industriels ou spéciaux

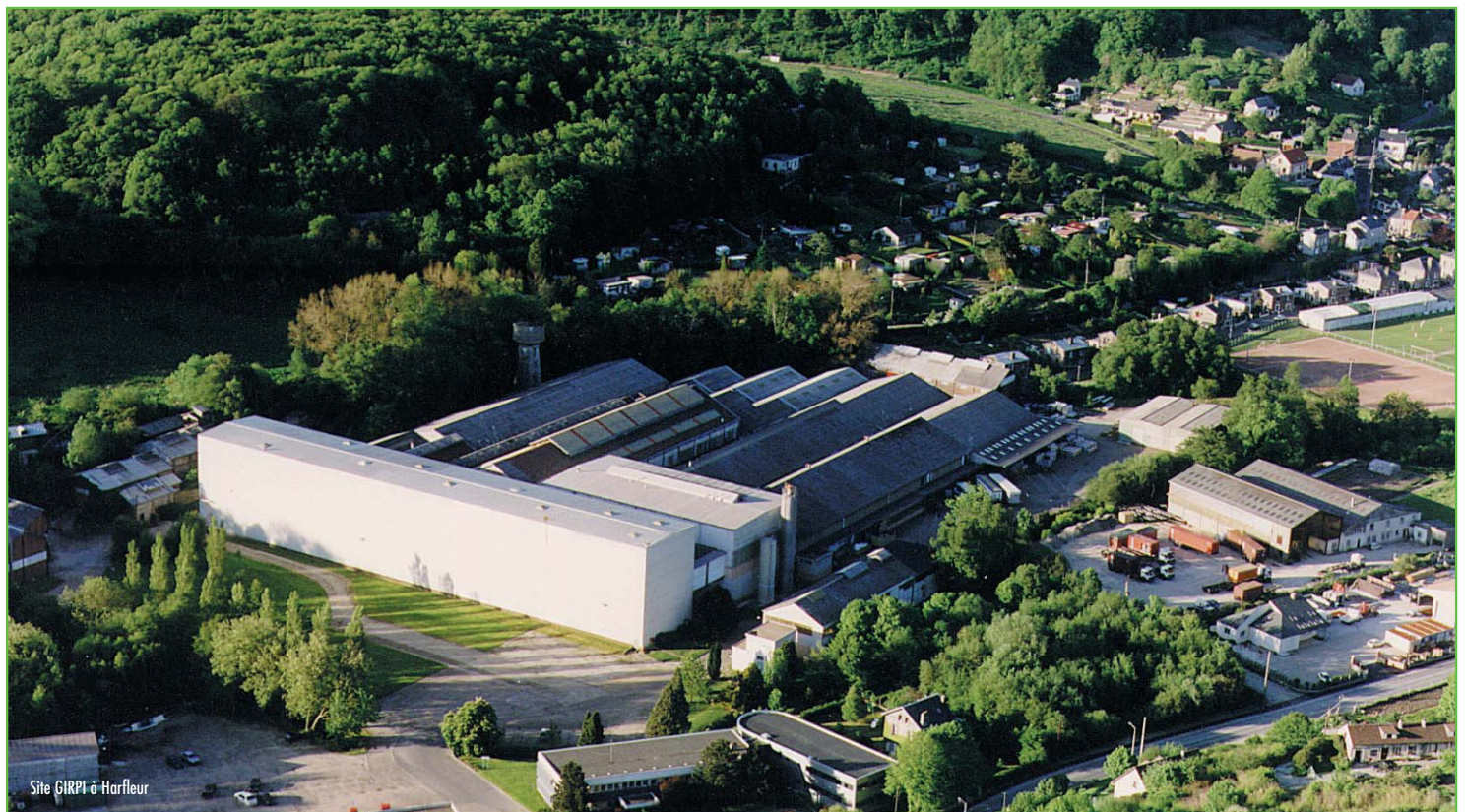
Suivi des tonnages générés

Réalisation d'études d'impact

- la qualité de l'eau
- la qualité de l'air
- la qualité des sols
- le niveau sonore

Gestion des consommations

De par sa politique environnementale et sa politique qualité, GIRPI affirme sa volonté de proposer des produits et des services qui apportent une totale satisfaction à ces clients.



Site GIRPI à Harfleur

HQE® : la méthode gagnante...

DIX RAISONS DE PROMOUVOIR ET D'ADHÉRER À LA DÉMARCHE HQE®*

- 1 - **Des économies pour les usagers** et un meilleur confort (bruit, santé).
- 2 - **Un coût global qui se réduit** pour une valeur d'usage des bâtiments qui augmente.
- 3 - **Des économies de ressources non renouvelables** (énergies fossiles, eau, matières premières,...).
- 4 - **Une activité économique nouvelle ou supplémentaire** et donc des emplois.
- 5 - **Un accroissement de la qualification des entreprises** par des effets de management interne.
- 6 - **Une politique de redistribution sociale** : la HQE dans les logements sociaux va améliorer la qualité de vie et le confort des habitants les plus défavorisés sans augmentation de loyer.
- 7 - **La contribution à la lutte contre l'effet de serre** : de 2,7 à 5,3 kg de carbone par m² neuf ou réhabilité.
- 8 - **Dans les établissements scolaires**, une occasion unique d'éducation à l'environnement, notamment pour des projets de réhabilitation HQE®.
- 9 - **Un partenariat accru** entre la ville et les professionnels du bâtiment.
- 10 - **Une intégration des politiques** de la ville et environnementales dans le cadre de la réhabilitation de quartiers ou de projets de renouvellement urbain.

* source ARENE

PAR UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

C'est toute la chaîne des intervenants du bâtiment qui se trouve concernée.

Faire mieux, plus simple, plus durable, plus intelligent et donc plus économique à terme, exige un examen approfondi pour éviter les erreurs du passé. Pour faire peau neuve, le "nouveau bâtiment" doit exploiter à fond les nouvelles technologies, les nouveaux process, les nouveaux matériaux.

Ce nouveau concept global de construction bien pensé dans le bâtiment consiste donc à exploiter tout ce qui peut naturellement contribuer à répondre aux exigences renouvelées de qualité. C'est dans cet esprit que sans conteste, la démarche HQE® est synonyme de qualité.

HQE® : contacts et adresses

Association HQE®

L'association HQE® rassemble tout ce qui touche à la construction.

Elle regroupe les différents intervenants du domaine du bâtiment : maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, représentants d'entreprises, fabricants de matériaux, des organismes divers et enfin les pouvoirs publics.

Le but de cette association est de rassembler et de structurer la démarche HQE® et de définir à terme des référentiels.

Elle met en réseau les compétences et les expériences des membres au service de projets individuels et collectifs.

Elle répond à toutes demandes concernant son programme.

Association HQE®

61 avenue de Ségur - 75007 PARIS
www.assohqe.org

Conseils pour le montage d'une opération HQE®

ARENE

Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies Ile-de-France.
94 bis, av. de Suffren - 75015 PARIS
T. 01 53 85 61 75 - F. 01 40 65 90 41

ADEME

Direction du bâtiment et des énergies renouvelables
500, route des Lucioles
06560 VALBONNE
T. 04 93 95 79 00



H.Q.E. : des exemples concrets...

Ces réalisations HQE® ont retenu les systèmes GIRPI.

**Lycée
de Calais**



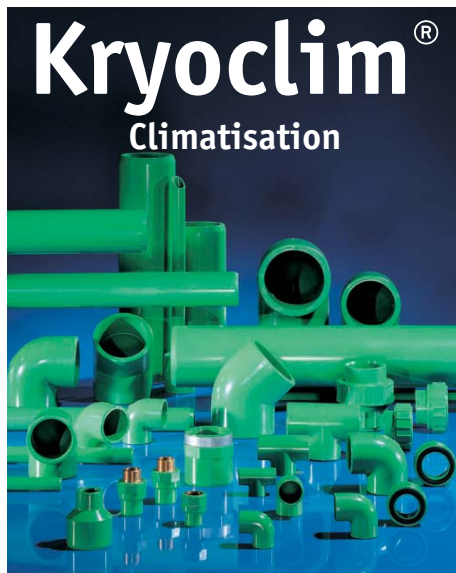
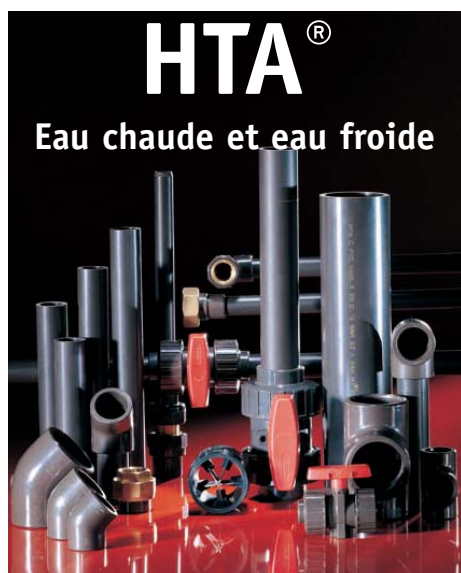
**Salle de spectacle "le Kursaal"
à Dunkerque**



Et ce n'est qu'un début...

**SÉCURITÉ ET QUALITÉ,
AVEC GIRPI : L'ACCORD PARFAIT**

**Pour des réseaux totalement sécurisés, les 3 systèmes
exclusifs GIRPI.**



"A L'ÉCOLE DE LA BIODIVERSITÉ"

Il n'y a pas d'un côté l'Homme et de l'autre la Nature. Il y a la Nature. Toucher à la Nature, c'est atteindre l'Homme. Respecter la Nature est une attitude parfaitement humaniste.

Nicolas Hulot



ÉCOLE DE LA BIODIVERSITÉ. POURQUOI ?

Pour que les enfants puissent devenir des citoyens pleinement responsables et acteurs de leur environnement, il est nécessaire de leur transmettre les clés pour mieux comprendre le monde vivant qui les entoure. De la connaissance et de l'apprentissage naîtra un meilleur respect pour la nature dans toute sa diversité.

En associant leurs compétences et leur notoriété, la Fondation de France et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme ont souhaité mettre à la disposition du public scolaire et adulte

un lieu unique en France : l'École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme.

Cette école doit être un centre de sensibilisation, d'éducation, de formation et d'information sur la biodiversité dans une perspective de développement durable.

L'École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme mettra en œuvre des méthodes pédagogiques innovantes en privilégiant le contact direct avec la nature.

Elle ouvrira ses portes au printemps 2004.

LE PARC DE BRANFÉRÉ

Un site unique pour une école ouverte sur la nature.

En plein cœur du Morbihan, le projet d'École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme prend place à proximité immédiate du Parc de Branféré : le parc sera un terrain d'apprentissage privilégié dans le prolongement direct de l'école. L'école sera ouverte sur le parc mais aussi sur le milieu environnant.

Elle bénéficiera de la proximité des grands sites naturels de la région : golfe du Morbihan (classé site Ramsar), vallée de la Vilaine (site Natura 2000), marais de la Grande Brière (parc naturel régional), basse vallée de l'Oust (classée grand site naturel).



UNE DÉMARCHE HQE®

L'école regroupera :

- des salles d'activités pédagogiques : ateliers, salle multimedia, salle de détente et d'activités scolaires
- un centre d'hébergement de 70 lits
- un restaurant géré par le Parc de Branféré.

de découverte et d'apprentissage complet où les bâtiments eux-mêmes deviennent des outils pédagogiques.

Les principaux critères retenus sont :

- intégration des bâtiments dans l'environnement immédiat
- recours à des procédés et matériaux de construction respectueux de l'environnement
- maîtrise des énergies
- maîtrise de la gestion de l'eau et des déchets
- confort lumineux, sanitaire, hygrométrique maximal.

Dès la pose de la première pierre l'architecture de l'École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme est conçue selon une démarche écologique et visera les cibles Haute Qualité Environnementale (HQE®). Ce choix répond à la volonté des partenaires engagés : faire de l'École pour la Nature et l'Homme un lieu

A un tel projet donnant priorité absolue au respect et à la préservation de l'environnement, ainsi qu'à la sensibilisation des nouvelles générations, Girpi ne peut que souscrire et adhérer activement.

De par la qualité propre de ses produits - longévité, fiabilité, pérennité - s'inscrivant totalement dans la démarche ainsi que par le processus très rigoureux de leur fabrication, Girpi a parfaitement intégré le souci écologique dans sa philosophie d'entreprise. Girpi est donc heureux d'apporter au projet de Nicolas Hulot un soutien enthousiaste et concret.

École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

Parc de Branféré - 56190 LE GUERNO

Tél. : 02 97 42 94 66 - Fax : 02 97 42 81 22

E-mail : contact@ecole-nicolas-hulot.org - Internet : www.ecole-nicolas-hulot.org

ÉCRIVEZ-NOUS !

Votre expérience et vos chantiers nous intéressent !

Expliquez et présentez un projet ou un chantier caractéristique de votre savoir-faire, nous sommes toujours à votre écoute pour assurer votre présence dans nos prochains numéros.

Société GIRPI

Rue Robert Ancel - BP 36 - 76700 Harfleur

Tél. : 02 32 79 60 00 - Fax : 02 32 79 60 27

SUR SIMPLE DEMANDE

Recevez, nos documentations.
Renseignements

Tél. : 02 32 79 60 00 ou par fax : 02 32 79 60 27

• **Le reportage "La Roche Posay"**
Un cas d'école exemplaire sur CD Rom

• **La documentation complète HTA®**
Les systèmes exclusifs et le catalogue GIRPI 2003

Tél. : +33 (0) 2 32 79 60 00 ou par fax : +33 (0) 2 32 79 60 27